

Réf: Dossier 290026

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL SPECIALISE DON BRUSEGAN » en abrégé « CMDB »

Siège Abidjan YOPOUGON BANCO NORD LOT n°  
3748 ILOT n°10 route SOPIM - Mossikro, Lot 3748 Z, Ilot  
10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 06/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL SPECIALISE  
DON BRUSEGAN » en abrégé « CMDB »

Objet: CONSULTATION, SUIVI PATIENTS DIABETIQUES,  
EDUCATION THERAPEUTIQUE, HOSPITALISATION,  
URGENCES;  
AUTRES PRESTATIONS: MEDECINE GENERALE,  
ENDOCRINOLOGIE, CARDIOLOGIE, OPHTHALMOLOGIE,  
NEPHROLOGIE, NEUROLOGIE, RADIOLOGIE, ECHOGRAPHIE,  
ECG, LABORATOIRE D'ANALYSE.

Et pour la réalisation de l'objet social :  
L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des biens sociaux. La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoirienne ou étrangères créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan YOPOUGON BANCO NORD LOT n°  
3748 ILOT n°10 route SOPIM - Mossikro, Lot 3748 Z, Ilot

10

Dirigeant(s) M ANI ALEXIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02204 du 05/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12964/GTCA/RC/2024 du 05/03/2024

